



Présentation

L'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte a été créé en 2017.

De par son champ d'interventions possible, il se distingue de la majorité des Etablissements Publics Fonciers.

L'exiguïté du territoire notamment et l'ampleur des tâches à réaliser sur le dernier département de la Nation ont conduit le législateur à regrouper au sein de l'EPFAM, les missions de trois structures :

- celles d'un établissement public foncier dont l'objectif est la réalisation pour son compte propre ou pour le compte de l'Etat des collectivités territoriales, des personnes publiques ou privées de toute intervention foncière (acquisition, portage et garde ...) ou immobilière, le portage foncier ;
- celles d'un établissement public d'aménagement qui lui permettent de réaliser pour son compte propre ou pour le compte de l'Etat, des collectivités territoriales, des personnes publiques ou privées de toute actions ou opération d'aménagement ainsi que toute action de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain et le développement économique du territoire. A ce titre, l'EPFAM peut aussi en qualité de mandataire réaliser tout ouvrage de bâtiment ou d'infrastructure ;
- celles d'une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) qui visent notamment à favoriser l'installation, le maintien et la consolidation d'exploitations agricoles ou forestière, à maintenir la diversité des paysages et à la protection des espaces naturels et enfin à contribuer au développement des territoires ruraux.

Principaux enjeux et spécificités

Mayotte est devenu en 2011 le 101^e département français. L'île accuse cependant d'importants retards dans nombre de domaines, notamment en termes d'équipements et de logements :

- L'île de Mayotte présente une superficie de 376 km² et accueille une population qui s'élevait en 2012 à 227.000 habitants. Ce dernier chiffre devrait, à l'issue du recensement du mois de septembre connaître une forte évolution.
- 50 % de la population a moins de 18 ans,
- 60% moins de 25 ans.
- 10 000 naissances par an faisant de Mayotte la 1^{ère} maternité d'Europe
- Logement à Mayotte 54 000 dont 16 200 sans eau (30%);
- Logements insalubres 37.800 (70%),
- Parc logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2017 : 480
- Taux de chômage : 27,1% dont 47.2% chez les jeunes et 32% chez les femmes.

Il y a une véritable urgence sociale, sanitaire et environnementale. La qualité du lagon de Mayotte est en cause donc son éventuel développement touristique de demain.

A cela vient s'ajouter l'histoire et la culture locales, une législation et une réglementation en décalage... qui ont conduit à l'instauration d'un certain désordre foncier.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'EPFAM, comme outil d'accompagnement de l'Etat, des collectivités locales, des établissements, pour l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population de Mayotte et pour le développement du territoire.

CONTACT

EPFAM
Boulevard Marcel Henry
BP 600 Kawéni
97600 MAMOUDZOU

Date de création : **15 mars 2017**
Territoire de compétence : **département de Mayotte**
Population concernée : **256 518 (2017)**
Président : **Jacques TOUCHEFEU**
Conseil d'administration : **12 membres**
Directeur : **Yves-Michel DAUNAR**
Nombre de salariés : **10**